



Edito

ALIGNEMENT DE PLANÈTES OU COÏNCIDENCE ?

C'est une vraie question que nous devons nous poser. D'un côté, un mouvement du patronat agricole minutieusement orchestré, sacrement cautionné par le gouvernement, et plus particulièrement par le ministre de l'Intérieur, et de l'autre un rapport de cinq députés de cette formidable majorité minoritaire gouvernementale.

Vous direz : quel lien entre les deux qui peut paraître aux antipodes de la période actuelle ? Entre périodes de luttes et de revendications, de blocages et d'infractions en tout genre, en comparaison d'un travail parlementaire au sein du palais Bourbon, dans une sérénité sans nom et d'un calme digne des plus grands cours de sophrologie, voire d'hypnose, il peut sembler difficile de se projeter sur une finalité commune. Eh bien si !

Les NORMES. Voilà le point commun de ce début d'année. On aurait pu penser que les conditions de vie, le "pouvoir d'achat", les salaires, vivre de son travail, le vivre-ensemble (même si c'est le cas pour les revendications des syndicats agricoles progressistes et non pour les réactionnaires qui se gavent avec l'agro-business) seraient le travail de sachants sur ce rapport parlementaire. C'était faire fausse route dans la logique capitaliste et dans la logique de marché.

Ce rapport tombe à pic. Oui, la concordance du temps, nous pouvons en douter. Ce pamphlet retient toutes les injonctions du lobbying patronal à l'assemblée. Avec un peu de perfidie, nous pourrions être sûrs que ces pro-

positions sortent tout droit d'une position commune du Medef, de la CPME et de l'UPA. En disant cela, nous nous abaisserions à penser que ce travail parlementaire serait une juste transposition d'un projet de loi particulièrement ficelé. Voir le mal partout ne fait pas grandir, mais chercher la supercherie, la vérité ou supposer, nous fait grandir et comprendre.

Ce rapport n'a pas fait grand bruit puisqu'il n'est que rapport. Et un rapport peut être mis dans un tiroir et donc aux oubliettes, entraîner une commission pour être enterré, ou bien une proposition de loi pour qu'elle s'applique. C'est bien de ça qu'il s'agit.

Quatorze points pour "Rendre des heures aux Français. 14 mesures pour simplifier la vie des entreprises". Désolé de vous le dire, le titre me paraît un poil antinomique, perfide et peut-être schizophrène. Être tordu pour un intitulé pareil n'est pas dénué de sens pour la classe dirigeante. Tout est histoire de comparaison pour l'acceptation du plus grand nombre.

Mais le titre, qui est déjà fort de contenu idéologique, n'est rien en comparaison du contenu. Les puristes peuvent dire qu'il n'y a pas spécialement de propositions concrètes mais le fond politique interventionniste du patronat est plus que présent et bien réel.

Pour les TPE et PME, car c'est sur ces

.../...

Sommaire :

Edito : Alignement de planètes ...	P. 1 & 2
Hommage à Jean-Claude Pelletier	P. 2 & 3
Prise de parole - Rassemblement 21/01	P. 3 & 4
Prise de parole - Rassemblement 01/02	P. 4
Courrier de l'UD au Préfet du Cher	P. 5
USD Santé - Rencontre avec l'ARS	P. 6
Tract UD - 8 Mars - Rassemblements	P. 7
Indecosa - Tarifs de l'électricité	P. 8
Indecosa - Crise du logement	P. 9
Tract DGATT - Essais d'artillerie...	P. 10 & 11
A.G de l'Institut d'Histoire Sociale (IHS)	P. 12
Information importante - site internet UD	P. 12



AGENDA

**8 MARS 2024 : JOURNÉE INTERNATIONALE
POUR LES DROITS DES FEMMES**
(Voir horaires et lieux des rassemblements Page 7)

Formation Syndicale UD - 2024

⇒ **Stage N2-2è Partie : 8 au 12 Avril**

Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant le stage et informez l'UD de votre participation.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES IHS

- ◆ **A.G. Adhérents du Cher : 27 Mars à 14h à Bourges**
- ◆ **A.G. Centre Val de Loire : 4 Avril 9h à St-Piat animée par Michel PIGENET**

entreprises "vertueuses" que le rapport s'appuie et porte tout son sens, c'est moins d'administration, plus de simplifications, moins de contrôle et en "même temps" plus de services de l'Etat à leur service exclusif. Plus de services mais avec moins de contrôles et beaucoup moins de règles. Les règles d'urbanismes et d'impact devraient être modifiées pour développer l'activité privée. Quoi de plus naturel lorsqu'on prône un système qui court à notre perte et au déclassement des valeurs ?

Ce serait décaler les seuils, vieux serpent de mer, pour moins de droits pour les travailleurs. Ce serait des dérogations sur le temps de travail, les salaires, les temps partiels, l'embauche des salariés et encore plus ceux en situation de handicap, la remise en cause de la BDESE (Base de Données Economiques, Sociales et Environnementales), l'application des conventions collectives pour la "start-up nation" puisque les normes sociales seraient "le frein au développement des entrepreneurs et des embauches".

Pour les rédacteurs, comme pour le gouvernement qui fait des annonces depuis le 31 janvier, la réforme "du marché de l'emploi" est une priorité pour le premier semestre. D'ailleurs, la destruction des travailleurs en situation de chômage vient de faire une nouvelle attaque avec une énième idée pour réduire la durée des indemnités.

Ils veulent en finir avec l'Etat de droit et parfaire l'individualisation entre les différentes composantes de la société. Mais le plus grave à mes yeux est l'instauration du principe de "sécession" de la nation. Ce ne sont plus des clivages, des contestations, des revendications ou des rapports de forces qui sont posés mais une contestation patronale et nationaliste pour faire encore plus division.

Le retour à deux principes sociaux et gouvernementaux est de mise dans le pays par les forces dominantes : les propriétaires et leurs droits tout-puissants, et les miettes pour ceux qui sont contraints. Ils rêvent d'un Etat de droits pour les castes et d'une obligation de devoirs pour ceux qui produisent en échange d'aumône.

Ce texte, en lien avec les dérèglementations demandées par l'agro-industrie peut mettre, encore une fois, notre société tout entière dans une situation de chaos. Les idées d'extrême-droite sont bien réelles actuellement.

Bon courage, les Camarades.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général



(Par Philippe TEXIER)

Jean-Claude, tu avais la fibre de l'amitié très forte. Tu aimais rassembler tes amis autour d'une bonne table. Tu étais un bon vivant adepte des bons repas et n'hésitant pas à confectionner toi-même tes pêchers culinaires. Tu aimais faire le bien autour de toi. Friand de lecture, tu t'approvisionnais régulièrement à la librairie « La Poterne », les pièces de tes lieux de vie peuvent en témoigner par l'entassement original de tes lectures. Tu priorisais la transmission du devoir de mémoire. Tu aimais débattre du quotidien de notre société. Notamment des injustices qui battent le pavé toujours et toujours. Féru d'histoire, tu étais adhérent à l'Institut d'Histoire Sociale de notre région. Partisan et référent de la mémoire de grands penseurs, tu aimais souvent citer Robespierre ou Jaurès.

Notamment pour le premier « Le Peuple ne demande que le nécessaire, il ne veut que justice et tranquillité. Les riches prétendent à tout, ils veulent tout envahir et tout dominer. Les abus sont l'ouvrage et le domaine des riches, ils sont les fléaux du Peuple. L'intérêt du Peuple est l'intérêt général, celui des riches est l'intérêt particulier. »

Pour le deuxième : « Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage. »

Jean-Claude tu étais aussi pendant de nombreuses décennies, un élu CGT au conseil de prud'hommes de Bourges à partir de Décembre 1982, par élection au suffrage universel. Ardent militant de la justice sociale, tu as exercé tes mandats avec loyauté et pugnacité.

N'oublions pas tes attaches à ta terre bourbonnaise, de Saint-Gervais-sur-couche et sa région. Les amitiés que tu y as entretenues à tel point que tu nous les as fait aimer. Jusqu'à y créer l'association « Du puits de la corvée » participant ainsi à des travaux d'intérêt public de la commune. Mais également à l'inauguration du cellier de l'unique vigneron du village et Maire communiste d'EPERTULLY, Monsieur MOREAU.

N'oublions pas aussi, que cet attachement à cette terre est lié également aux souvenirs des tiens qui y reposent.

Période professionnelle (par Reine ALETTI)

Jean-Claude tu as été durant toute ta vie éducateur et pour la plus grande partie au CCS (Centre de Consultation Spécialisé de Bourges). Tu étais dans ta pratique professionnelle comme tu étais dans toutes tes activités : respectueux, compréhensif et chaleureux. Tu étais convaincu

.../...

que c'est ainsi que tu aiderais les enfants qui t'étaient confiés à se construire en homme debout. Tu as été dans un premier temps éducateur spécialisé puis chef de service puis sous-directeur. Tu aimais créer des liens avec tes collègues, les soutenant en tant que de besoin mais créant aussi des relations amicales. Le nombre de personnes présentes aujourd'hui pour te dire au revoir témoigne que tu étais quelqu'un de bien.

Sportif (par Thiéry PIEDOIS)

Joueur de rugby à Moulins, Clermond-Ferrant et à Bourges (USB), tu étais aussi un supporter du beau

jeu et suivais avec passion, les rencontres du Stade Toulousain, mais également des autres clubs français ainsi que de l'équipe de France.

Tu étais bénévole de nombreuses années au sein de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail Section Randonnée Pédestre. Et militant actif de nombreuses années à la marche Bourges-Vouzeron.

La Colonie de Vacances de Péronne

Adhérent et militant à cette institution, tu demeurais fidèle à ton attachement, de voir notre jeunesse découvrir les prémices « du vivre ensemble ».



PRISE DE PAROLE LORS DU RASSEMBLEMENT CONTRE LA LOI IMMIGRATION 21 JANVIER 2024

Nous exigeons de ce gouvernement le retrait de ce texte infâme. Après la loi Sécurité Globale, sur le séparatisme, la casse des garanties collectives et individuelles, des services publics, la répression antisyndicale suite aux mobilisations contre la loi retraite, ce gouvernement s'attaque encore une fois à ce qui a fait notre histoire commune et inspire notre vivre ensemble.

Dans une période, qui ressemble étrangement à ce que nous avons connu dans l'Histoire, dans un contexte qui stigmatise une religion sous couvert « d'intégrisme » de quelques-uns, où l'extrême-droite fait son lit sur la paupérisation des travailleurs et des populations dans de nombreux pays, où la situation guerrière internationale provoque de l'incertitude et des inquiétudes, ce gouvernement en remet une couche avec cette loi raciste et xénophobe.

Cette loi c'est quoi ?

Une loi xénophobe :

- assimilant l'immigration à l'insécurité ;
- stigmatisant l'étranger par sa nationalité, sa religion ;
- soutenue par l'extrême-droite.

Une loi en opposition aux valeurs républicaines :

- précarisant davantage les femmes qui pour la plupart travaillent dans les métiers souvent dévalorisés ;

- remettant en cause le droit aux APL, aux hébergements d'urgence ;
- remettant en cause l'accès à l'aide médicale d'État (A.M.E)
- favorisant l'expulsion des enfants.

Une loi par et pour le capital :

- La précarisation des travailleurs étrangers va permettre de tirer l'ensemble des droits des travailleurs vers le bas et contribuer au dumping social.

Il faut rappeler que l'immigration ne coûte pas, c'est au contraire une richesse pour notre pays. Chaque année, les travailleuses et travailleurs étrangers font rentrer 60 milliards d'euros de cotisations sociales et d'impôts.

Elles et ils occupent des secteurs essentiels pour l'économie, dans le bâtiment, le nettoyage, le traitement des déchets ou encore dans les métiers de la santé où nombre de soignants sont des travailleurs et travailleuses étrangers. L'immigration, très souvent jeune, atténue le vieillissement de la population.

La CGT porte d'autres propositions, notamment la régularisation de tous les travailleurs pour éviter le dumping social et exiger l'égalité de traitement entre tous les salariés.

Ce gouvernement, les élus nationaux et départementaux Renaissance et de LR, avec la complicité

du patronat portent la responsabilité de la propagation des idées d'extrême droite. Ils sont à l'origine et décideurs de la montée de la haine.

D'ailleurs, le Medef, La CPME ne trouvent rien à redire quant aux discussions et aux relations qu'ils entretiennent avec le Rassemblement National. Ils ont purement et simplement décidé, comme leurs

prédécesseurs, que la haine et le fascisme n'étaient pas un frein, bien au contraire, pour l'économie de marché et le capitalisme.

Nous le répétons, nous exigeons le retrait de cette loi mortifère pour notre société.

Merci.



PRISE DE PAROLE LORS DU RASSEMBLEMENT DE L'ÉDUCATION

1er FÉVRIER 2024



L'Éducation est un bien commun,

L'Éducation est une valeur fondatrice d'une société démocratique,

L'Éducation est aussi un droit fondamental que chacun peut légitimement exiger, or aujourd'hui ce droit disparaît.

Les différentes réformes passées et à venir tendent à faire de l'école un lieu de tri des classes sociales.

Cette journée d'action doit marquer notre attachement aux valeurs de l'école de la République quand le gouvernement veut caporaliser l'éducation nationale par des pédagogies imposées, par des manuels certifiés par eux-mêmes, par un retour de l'uniforme.



Ce gouvernement veut, par sa politique libérale, organiser dès le plus jeune âge le tri des élèves en établissant des groupes de niveaux avant l'entrée en 6ème, par la transformation du brevet des collèges en examen de passage au lycée.

Toutes ces mesures ne visent qu'à éloigner toute une partie de la jeunesse du savoir et de la connaissance.

Que dire du mépris dont a fait preuve Mme Amélie

Oudéa Castéra dès sa prise de fonction en vantant les bienfaits de l'enseignement privé qui se gave d'argent public tout en refusant la mixité sociale.

Pas un mot de sa part sur les salaires et les conditions de travail du personnel de l'Éducation Nationale.

Nous, la CGT, demandons une réévaluation immédiate du point d'indice dont dépendent nos salaires.

Ne nous laissons pas leurrer par le Pacte, cet engagement contractuel ne fait que rajouter des missions aux obligations de service.

Cette transformation de la fonction publique en missions contractuelles est avant une non revalorisation salariale, certes nous pouvons nous réjouir que cette duperie ait été largement refusée mais la vigilance reste de mise.

Les libéraux n'ont qu'un objectif: Réduire les dépenses publiques en faisant de la marchandise de tous nos biens communs.

Exigeons, mes camarades, chers amis,

- Une augmentation immédiate de 400 euros pour tous les personnels.
- Le dégel du point d'indice avec rattrapage des pertes antérieures.
- L'indexation du point d'indice sur l'indice de la consommation.
- L'Égalité des salaires entre les hommes et les femmes.

N'oubliez jamais, les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on refuse de mener.

MERCI ET ON LÂCHE RIEN !



Monsieur le Préfet
PRÉFECTURE DU CHER

Place Marcel Plaisant

18014 BOURGES Cedex

Monsieur le Préfet,

Nos organisations syndicales dénoncent la décision que vous avez prise pour mettre fin au rassemblement devant la base logistique de Carrefour à Bourges. La colère contenue et pacifiste a été réprimée.

Nous avons énormément d'interrogations concernant l'attitude que vous avez eue pour prendre une décision "très rapide" pour déloger des paysans qui condamnent les injustices sociales, environnementales et sociétales. Nous sommes en désaccord avec la plupart des propositions du gouvernement.

Vous avez bien conscience que le monde agricole qui est défendu par nos organisations est aux antipodes de ce que "les entrepreneurs de l'agro-business" peuvent revendiquer. Par contre, vous l'avez vu vous-même, les moyens employés par les uns sont sans aucune mesure avec notre action revendicative.

Pour autant, les moyens des forces de l'ordre ont été largement exagérés et disproportionnés contrairement à la mansuétude devant des tracteurs, les bottes de pailles, les pommes ou encore les déjections dans certains départements. Vous avez laissé faire depuis des jours.

Sous les injonctions du gouvernement et particulièrement de votre ministre de tutelle, Monsieur Darmanin, vous avez laissé faire des actions qui sont contraires à énormément de règles de droit commun. Nous vous rappelons que mille militants, particulièrement de la CGT, sont poursuivis pour des faits nettement moins répréhensibles voire inexistantes.

Ce laxisme d'Etat revient à dire que notre République est en danger du fait de vos actes politiques.

Vous avez accepté le concept que la FNSEA pourrait décider des décisions et des agissements de la préfecture du Cher. Nous nous interrogeons sur les faits concernant le moment du déblocage du rond-point de l'auto-route vendredi matin par la seule FNSEA, le moment où vous avez pris votre décision et l'intervention policière sur notre action pacifiste. N'y aurait-il pas une collusion de décisions ?

Ne nous parlez surtout pas de blocage de l'économie, d'entrave ou de quoi que ce soit de notre part, les actes depuis une dizaine de jours sont bien plus conséquents, ils sont grandement tolérés et acceptés par le pouvoir en place.

Par contre, qui va payer les dégradations publiques orchestrées par une extrême minorité ?

Nous revendiquons le droit de revendiquer et de manifester. Nous demandons qu'aucune sanction ni poursuite soit infligée aux uns ou aux autres. Nous condamnons les différences de traitement.

Nous demandons la relaxe de nos cinq camarades de la CGT injustement traînés devant le tribunal correctionnel. Comprenez, Monsieur le Préfet, notre exaspération devant de telles injustices.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour l'Union Départementale
Le Secrétaire Général
Sébastien MARTINEAU





Rencontre avec le nouveau directeur de l'ARS

Une délégation CGT des établissements hospitaliers et médico-sociaux du département s'est entretenue avec le nouveau directeur territorial de l'ARS du Cher.

Le 1^{er} point abordé est le silence de la Directrice régionale de l'ARS. En effet, lors de ses visites des établissements du département, en fin d'année dernière, elle a refusé, à 3 reprises, de rencontrer les représentants du personnel CGT. Face à ses refus, nous avons donc décidé de demander une entrevue avec le nouveau directeur territorial de l'ARS.

M. ROCHARD annonce la couleur dès le début de l'entrevue : « Peu de chance d'avoir des réponses à vous donner ».

Nous avons posé des questions précises concernant les différents établissements, aucune réponse claire ne nous a été fournie, tout est resté évasif.

Nous avons évoqué la situation et le devenir de l'ensemble des maternités du Cher, afin de savoir si comme le prévoit le PRS3 l'une d'entre elles était menacée de fermeture, en particulier celle de St Amand Montrond.

Il nous a répondu « qu'à ce jour il n'était pas question de la fermer, mais que sa réponse ne valait que pour aujourd'hui » !! **Nous avons réaffirmé notre attachement au service public de proximité et notre opposition à toutes fermetures.**

Nous avons insisté sur le fait qu'il fallait stagiairiser les personnels contractuels et affirmé notre désaccord sur la mise en place d'un salaire au mérite.

Concernant le médico-social nous avons rappelé et dénoncé la faiblesse des salaires, des moyens humains et matériels pour répondre aux besoins des usagers. **Nous avons aussi réaffirmé notre bataille pour la construction d'une convention collective unique et étendue de haut niveau pour le bien de tous et enfin le Ségur/La Forcade pour toutes et tous.**

Pour la CGT l'urgence est l'embauche de personnel qualifié, la réouverture des lits ainsi que la reconnaissance de tous les personnels et l'arrêt des politiques de destructions de l'hôpital public, au profit des groupes privés, qui ne cessent d'accroître les inégalités d'accès aux soins dans la population.

Seule la mobilisation de toutes et tous permettra à nos revendications d'aboutir.



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél : 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

8 MARS 2024

- **UNE LUTTE QUI NE DEVAIT, QUI NE DEVRAIT PAS DURER**
- **UNE JOURNÉE DE LUTTE DE TROP POUR LES DROITS DES FEMMES**

Pourquoi être dans une logique d'égalité alors que la Constitution dans l'article 3 de son préambule de 1946, pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes : "**La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme**".

Depuis la fin du 19^{ème} siècle, plus de 13 lois, des dizaines d'accords interprofessionnels, des milliers d'accords de branches et d'entreprises pour que la constitution soit respectée. Pourquoi être dans cette situation aujourd'hui, où les travailleurs doivent encore se battre pour faire respecter les lois de la République **et plus particulièrement ceux des femmes ?**

Parce que le patronat et les gouvernements ont des intérêts communs, financiers et de société, à se soustraire à leurs obligations. Ils entretiennent les discriminations sexuées pour tasser et faire régresser l'ensemble des droits, pour les femmes, et par ricochets, ceux des hommes.

Dernièrement, l'annonce du congé parental "rénové" sous couvert d'une meilleure "rémunération" (qui est en fait une indemnité sans cotisation retraite) n'est ni plus ni moins qu'un recul des droits de la famille. Nous passons de trois à un an. Lorsqu'on regarde les moyens d'accueil des jeunes enfants, nous pouvons nous douter des conséquences sur les familles, principalement les mères et les mesures qu'elles vont prendre concernant leur travail. **Ce sera très certainement le retour à la maison. C'est l'exclusion par la maternité.**

Et dans le même temps, Macron crée le "réarmement démographique". **Que dire de cette infamie dialectique, de cette injure sexiste particulièrement insultante, bourrée de mépris ?** Nous devrions toutes et tous nous révolter contre l'idée que les femmes devraient faire plus d'enfants pour pouvoir faire fonctionner l'économie future. C'est une conception qui répond historiquement aux thèmes de l'extrême droite et du patronat.

Voilà quelques jours, le refus d'une majorité de sénateurs

réactionnaires de voter une loi sur un congé menstruel, montre la perfidie et l'hypocrisie de certains parlementaires reprises par le gouvernement. Certes, cette proposition n'était pas parfaite, loin de là, mais elle avait au moins l'inévitable question de poser les problèmes de santé spécifiques aux femmes, à leurs conséquences et à leur prise en compte par la société. Mais non ! **Les débats sur des droits nouveaux sont renvoyés aux calendes grecques.** Sous couvert d'économie, d'une certaine moralité de la justice sociale et de l'égalité, **nous ne devrions accepter que des ensembles de reculs et des souffrances supplémentaires.**

Le cantonnement de tout être humain doit être combattu.

Nous exigeons :

- L'égalité des droits entre les femmes et les hommes
- L'égalité salariale
- La revalorisation de tous les métiers à prédominance féminine
- La fin des temps partiels subis
- La fin de la discrimination salariale
- L'accès et le développement de structures spécifiques à l'émancipation et aux choix des femmes doivent être une priorité
- La prévention et la santé des femmes sont une priorité pour leur bien-être
- Les choix de sexualité ne doivent pas être discriminants
- Combattre les violences physiques, sexistes et sexuelles dans la vie et au travail
- La loi discriminante sur les retraites doit être combattue encore et toujours
- La mise en place d'un grand service public de la petite enfance

Ensemble, il est possible de faire exploser la "boîte de verre" dans laquelle les femmes sont enfermées et qui creuse les inégalités.

Bourges, le 21 Février 2024



RASSEMBLEMENTS

<u>BOURGES</u>	11 H 00	Place Séraucourt
<u>VIERZON</u>	10 H 30	Place Jacques Brel
<u>ST-FLORENT</u>	10 H 30	Place de la République
<u>ST-AMAND</u>	10 H 00	Place de la République

Communiqué de presse INDECOSA-CGT

Tarifs de l'électricité

INDECOSA-CGT exige que le gouvernement renonce à son projet d'augmentation des tarifs

Après une première augmentation de 15 % en février 2023, suivie d'une seconde de 10 % en août, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, vient d'annoncer dimanche soir au journal de 20 heures de TF1 que les factures d'électricité des particuliers allaient augmenter, dès le début du mois de février, de 8,6% pour les tarifs de base (soit une dépense moyenne supplémentaire de plus de 100 euros par an pour les ménages) et de 9,8% pour les tarifs heures pleines-heures creuses.

Cette augmentation correspond au retour d'une taxe sur le coût de l'électricité qui avait été suspendue depuis deux ans en raison de la flambée des prix de l'énergie.

Cette déclaration ministérielle nous choque particulièrement dans la mesure où la CRE (Commission de régulation de l'énergie) ne préconise pas de hausse des tarifs de l'énergie. A contrario, elle annonce une baisse du prix du Mégawatt-heure au 1er février 2024 de 0,35 % soit -0,74 €/MWh par rapport aux TRVE (tarifs de vente de l'électricité) gelés depuis le 1er août 2023.



Le gouvernement doit renoncer à ce projet de taxe. L'énergie a été l'un des postes qui ont le plus augmenté depuis deux ans et ont le plus pesé sur le pouvoir d'achat des Français qui a été largement entamé en 2022 et 2023.

Selon les dernières données (décembre 2023) de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) :

- 26 % des français déclarent avoir eu froid durant l'hiver 2022 / 2023 (pour 42 % d'entre eux, la raison était financière),
- 11,9 % des français ont dépensé plus de 8 % de leurs revenus pour payer des factures énergétiques en 2021,
- 14 % des ménages (+2,7 points) se trouvent en situation de privation matérielle et sociale en 2022.

De plus, ce projet de taxe vient totalement contredire la volonté affichée du gouvernement de :

- baisser la pression fiscale sur les classes moyennes et populaires pour leur redonner du pouvoir d'achat (à cet égard, INDECOSA-CGT revendique une baisse de la TVA à 5 % sur le tarif de l'électricité),
- décarboner notre économie en l'électrifiant massivement.

Aussi, INDECOSA-CGT exige du gouvernement qu'il renonce à ce projet d'augmentation tarifaire compte tenu de son caractère antisocial et contraire aux impératifs écologiques.

Montreuil, le 22 janvier 2024

Communiqué de presse INDECOSA-CGT

Le Premier ministre Gabriel ATTAL

fait le choix d'ignorer une crise du logement qui ne pourra que s'aggraver.

Après 7 ans de présidence Macron, l'échec est patent : 2,6 millions de Français sont actuellement en attente d'un logement social, du jamais vu ! Notre pays est confronté à une crise du logement gravissime. Il y a 4,15 millions de personnes mal logées en France et 330 000 sans domicile fixe (*source : Fondation Abbé Pierre*).

La production de logements sociaux n'a jamais été aussi basse depuis 2005 (*82 000 agréments en 2023 alors que la moyenne a longtemps oscillé entre 110 000 et 115 000 logements sociaux chaque année*).

Jamais les loyers n'ont été aussi élevés, jamais il n'y a eu aussi peu d'offres de logements à louer !

Selon la plate-forme SeLoger, le nombre d'annonces de location sur la capitale a chuté de moitié comparé à il y a un an et de 73 % en trois ans. Le marché locatif est totalement bloqué par les effets délétères des locations de courte durée type Airbnb et des taux de crédit trop élevés qui ne permettent pas aux potentiels primo-accédants de quitter le parc locatif pour devenir propriétaires.

Ces chiffres dont le Président Macron porte l'entière responsabilité, le Premier ministre s'est bien gardé de les rappeler, devant la représentation nationale, dans sa déclaration de politique générale.

Refusant délibérément de répondre aux besoins des mal-logés et des milieux populaires, Gabriel ATTAL préfère annoncer un assouplissement de la loi SRU, en suggérant d'inclure les logements intermédiaires, destinés à la classe moyenne, dans le quota de 25% de logements sociaux que les communes doivent produire.

L'idée étant de **"faire évoluer le logement social pour qu'il réponde davantage aux classes moyennes"**. Incontestablement, Gabriel ATTAL souhaite s'adresser à son « cœur de cible » électoral : les classes moyennes. Et satisfaire par la même occasion les communes les plus réticentes à loger les ménages modestes.

Il a ajouté que prochainement 20 territoires seront désignés sur lesquels sera construit de l'habitat de manière accélérée, avec l'objectif de faire sortir de terre « **30.000 logements en trois ans** » (*soit 10 000 logements/an, chiffre à rapprocher des 2 600 000 demandes de logements sociaux en attente !*).

Le Premier ministre se dit prêt à réquisitionner des « **bureaux vides** ». Venant d'un libéral assumé, cette promesse rappelle furieusement l'engagement pris par Jacques Chirac en 1995 – jamais mis en œuvre – de faire du droit de réquisition : « **la base d'une véritable politique sociale** ».

Face à un tel déni et tant de cynisme, INDECOSA-CGT poursuivra son engagement indéfectible en faveur du droit au logement pour toutes et tous. L'aggravation inévitable de la crise du logement, en raison de choix manifestement irresponsables au regard des besoins et des attentes de nos concitoyens, ne pourra pas être ignorée indéfiniment par ceux qui nous gouvernent.

Montreuil, le 5 février 2024



Essais d'artillerie : Non au transfert d'activités de mesure vers l'industriel !!!

Le nouveau contrat-cadre passé avec groupement KNDS (KMW Nexter Defense Systems) concernant les essais d'artillerie donne maintenant la possibilité de confier à ces industriels la réalisation de mesures traditionnellement dévolues à DGA TT sur ce type d'essais (postes 1 à 5 du contrat).

Or, il faut rappeler que les mesures concernées sont issues d'un savoir-faire historique spécifique à notre établissement, accumulé au fil de plusieurs décennies d'expérience, d'investissement personnel et financier, ce que semblent aujourd'hui ignorer ou tout simplement occulter nos décideurs locaux.

Pourtant, les personnels de DGA TT maîtrisent parfaitement cette activité et leur savoir-faire - reconnu de tous - ne souffre d'aucune contestation. Même la direction, dans sa stratégie d'établissement, met en avant la qualité de nos prestations.

Pour autant, le centre n'est plus en capacité de répondre rapidement à toutes les demandes. En effet, les ressources ont été réduites à leur plus simple expression et la planification reste en stress permanent dans une logique d'optimisation où même la démarche « Lean » a échoué lamentablement (La capacité de reconfiguration en cas d'annulation d'essai est toujours mise à mal et cela dure depuis plusieurs années).

Aussi, plutôt que de chercher à identifier les points bloquants, d'embaucher car c'est évidemment un des points faibles du dispositif, d'engager une vraie réflexion avec tous les acteurs de terrain sur la planification et l'efficacité des essais, de profiter des savoir-faire disponibles pour améliorer l'ingénierie d'essai et d'innover notamment et pourquoi pas avec l'Intelligence Artificielle, DGA TT préfère basement déléguer aux industriels des prestations considérées maintenant « sans valeur ajoutée ». Faut-il que nous soyons dirigés par une bande de néophytes pour en arriver là ?

Certes, depuis le conflit en UKRAINE, l'artillerie, longtemps négligée revient à point nommé sur le devant de la scène, là où plus personne ne l'attendait. D'ailleurs, même le chef des Armées, le Président de la République, appelle à la "coalition de l'artillerie", il serait peut-être urgent de s'en donner enfin les moyens.

Mais que nenni ! Sur les deux dernières années DGA TT n'a engagé aucune réflexion sérieuse pour supprimer ou contourner les points bloquants afin de répondre correctement à l'accroissement de la demande sur ce type d'essais.

La seule réponse visible réside dans l'externalisation de certaines mesures sans même savoir si la charge de travail supplémentaire est réalisable ou pas et tenez-vous bien, pour répondre au besoin, KNDS a lancé une campagne de recrutement. Il s'orienterait lui aussi, vers la sous-traitance si la compétence interne lui fait défaut.

Une chose est sûre ; à DGA-TT, la phrase « **choisir et donc renoncer** » indiquée dans le fascicule « Identité centre » prend ici tout son sens, parce que la direction est capable d'externaliser pour que d'autres recrutent et sous-traitent ce que nous avons toujours très bien mené. C'est affligeant .

Pire encore ! A y regarder de plus près, on s'aperçoit que les activités transférées ne sont pas forcément dans le secteur le plus bloquant. Cherchez l'erreur...

L'intersyndicale comprend bien que par la mise en œuvre de ce contrat, DGA TT met le doigt dans un engrenage dangereux. On peut même craindre que le fossoyeur des essais s'installe confortablement dans nos murs.

Tout ceci met en avant le décalage flagrant entre une Direction « hors sol », des personnels et des besoins réels liés à l'activité.

Et puis, que penser de la sincérité des mesures quand l'évaluation des performances d'un matériel ne devient plus qu'une auto-évaluation ? Etre juge et partie est désormais permis ? Vu les profits colossaux engrangés par les marchands d'armes et de munitions auxquels s'ajoutent les contraintes calendaires et politiques, il y a peu de chance pour que les industriels « se tirent une balle dans le pied » !!!

Notre devise mort-née « **Ensemble** dans **l'excellence technique** du domaine terrestre **pour les forces** d'aujourd'hui et de demain » se résume à « Sans les essayeurs pour donner libre cours aux industriels de l'armement d'aujourd'hui et de demain » ...

Faut-il encore rappeler que parmi les cinq valeurs essentielles de DGA TT relevées lors du dernier sondage auprès du personnel figure le mot **ENSEMBLE** ! Et le personnel est une fois de plus bafoué ... ensemble.

Aussi les organisations syndicales CFDT-CGT-FO-UNSA-CGC du site de BOURGES exigent la modification des postes 1 à 5 du contrat cadre en redonnant **prioritairement** la mesure de vitesse à DGA TT.

Elles demandent l'embauche des ressources humaines nécessaires notamment au niveau des opérateurs vitesse, des opérateurs vidéo, des pointeurs ainsi que le renforcement du pôle des Directeurs d'Essais.

Pour l'intersyndicale, il semble évident que DGA TT doit se mettre sans délai en capacité de répondre immédiatement aux besoins dans un contexte international inquiétant tout en préparant sereinement l'avenir.

Cela ne se chiffre pas en centaines de personnes. Quelques recrutements sur des points critiques pourraient probablement suffire.

C'est pourquoi l'Intersyndicale appelle les personnels à réagir et à répondre massivement et avec force aux actions dont les modalités seront communiquées prochainement.

Bourges, le 26 janvier 2024

& La maxime du mois &



« IL NE FAUT PAS CONFONDRE LA VÉRITÉ
AVEC L'OPINION DE LA MAJORITÉ »

JEAN COCTEAU



Collectif 18
8, place Malus
18000 BOURGES
Tél: 02 48 21 24 79

Assemblée générale des adhérents du Cher
MERCREDI 27 MARS 2024 à 14h
à l'UD, 8 place Malus à BOURGES

Assemblée générale de
l'IHS CGT Centre-Val de Loire
JEUDI 4 AVRIL 2024 à 9h
L'Oseraie des Martels à ST-PIAT (28)

Matin: assemblée générale

Après-midi: conférence débat sur le CNR **animée par Michel Pigenet**

- Le repas sera pris en commun sur place (11€)
- Tous les adhérents peuvent participer ; les adhérents collectifs (syndicats, structures CGT) peuvent envoyer autant de camarades qu'ils le souhaitent
- Un covoiturage sera organisé afin de limiter les frais de déplacement. **S'inscrire auprès de l'UD ou du Collectif 18**



**HORS
SERVICE**

INFORMATION IMPORTANTE

Depuis le 18 novembre dernier, le site d'information (internet) est en panne et nous ne pouvons plus partager les informations venant de notre UD.

Ce désagrément nous est involontaire.

Notre camarade informaticien n'obtient pas les réponses nécessaires à sa remise en route.

L'hébergeur, qui est pourtant une structure de la CGT mais qui sous-traite la prestation, n'arrive pas à nous donner les bons éléments pour une utilisation optimale.

Nous recherchons une solution rapide et durable qui permettra de remettre en route cet outil essentiel pour les travailleurs.

Encore un peu de patience, nous y sommes presque.

Merci pour votre compréhension.